



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction du management de la Pro League sur les décisions de la Commission des Licences de la URBSFA

Bruxelles, 10 avril 2019 - Le management de la Pro League a pris connaissance ce 10 avril des décisions prises par la Commission des Licences.

« Je rappelle que la Commission des Licences est composée de membres indépendants et que cette instance relève de la Fédération et non de la Pro League », rappelle Pierre François, CEO de la Pro League.

« Je me bornerai aujourd'hui à constater que selon l'analyse de la Commission des Licences, les 24 clubs professionnels ont tous payé les dettes prises en compte par le Règlement fédéral et notamment les dettes sociales et fiscales et celles envers tous leurs salariés. Ils ont également pu justifier à la Commission leur continuité jusqu'au terme de la saison 2019-2020. Ce double constat est positif. »

Contactgegevens:

Stijn Van Bever

Stijn.van.bever@proleague.be

0485/62.65.88



Pro League :

La Pro League regroupe les 24 clubs professionnels belges et à ce titre gère les championnats de 1A (Jupiler Pro League) et de 1B (Proximus League). Elle organise aussi la Supercup opposant chaque début de saison le champion et le vainqueur de la Coupe. Par délégation de la Fédération, elle gère la Coupe de Belgique (" Croky Cup ") à partir des 16èmes de finale. Elle organise la Pro League Cup U21. Enfin, à partir de la saison 2018-2019, elle gère le seul championnat EA-FIFA de e-sport sur PlayStation.

La Pro League veut être une ligue forte et dynamique avec un processus de décision efficace conduit par une équipe opérationnelle indépendante des clubs mais au service de ceux-ci. Le management agit, selon les cas, sous le contrôle des clubs réunis en assemblée générale ou selon les directives de leurs représentants siégeant au Conseil d'administration.

Au niveau national, la Pro League se concerta avec l'URBSFA et délègue des représentants dans plusieurs des organes et comités de la Fédération. Elle se concerta également avec les deux ailes amateurs ACFF et Voetbal Vlaanderen. La Pro League est par ailleurs le représentant des employeurs au sein de la Commission Paritaire Sports où se concluent notamment les conventions collectives sectorielles. Au niveau international, la Pro League fait entendre sa voix via les European Leagues ou le World League Forum dont elle est membre.

La Pro League est consciente de l'impact du football professionnel et de sa fonction sociétale. Elle défend les clubs formateurs non seulement parce que ceci est la clef du succès sportif comme en témoigne la récente 3ème place des Diables Rouges à la Coupe du Monde 2018 mais aussi parce que la formation des jeunes est un point essentiel de l'implication sociale des clubs professionnels. Afin de rendre compte de l'impact économique et social de la Pro League, veuillez consulter le rapport publié par Deloitte le 04 juin 2018 (à télécharger en anglais).